



Centre d'Enseignements Artistiques de l'Estuaire

Communauté de Communes de l'Estuaire

Projet d'Etablissement 2012-2015

Naissance d'un Conservatoire d'enseignements artistiques en milieu rural

Le projet d'établissement de ce nouveau conservatoire d'enseignements artistiques de l'Estuaire détermine les missions et objectifs de l'établissement avec le développement culturel du territoire. Il concerne l'ensemble des acteurs : élus, parents, équipes pédagogiques, public.

Ce document se veut général. Il est mis en application au travers du projet pédagogique relatant ainsi les aspects techniques et les moyens de mise en œuvre.

Les différents objectifs de ce projet d'établissement sont :

- Garantir une transparence dans le fonctionnement de l'établissement et de son projet de développement
- Faciliter la mise en place d'une démarche d'évaluation concertée au sein de l'établissement et le dialogue avec les collectivités publiques
- Disposer d'une capacité prospective sur la dynamique de l'établissement
- Placer le conservatoire au cœur d'un environnement partenarial

Ce document est un outil pour la coordination, l'aide méthodologique, l'évaluation annuelle du degré de réalisation des orientations retenues par l'établissement en convention avec le département.

Introduction

Partir de l'existant...

Et mettre en place l'architecture d'un Conservatoire d'enseignements artistiques ancré dans son territoire au service de la population, des acteurs culturels, et des élus...

Un Conservatoire qui, loin de l'image de rigidité véhiculée par ce nom dont le but était de « *conserver et transmettre* », va revêtir un rôle de *Résidence Artistique* pour se nourrir/et nourrir la vie culturelle, sociale, économique et ainsi jouer pleinement sa mission de Pôle-Ressources.

Un Conservatoire plus proche de l'académie où le projet éducatif est de former des artistes, des citoyens, des êtres dotés de sens critique, des amateurs ou des professionnels, des spectateurs...

Une équipe pédagogique soudée par un projet artistique global :

- La philosophie de ce conservatoire n'étant pas d'ouvrir un énième cours de danse, de théâtre ou de musique, mais de proposer à l'instar de la chorégraphe Josette Baiz à Marseille, ou le chef d'orchestre Gustavo Dudamel au Venezuela, de former des troupes de danseurs, compagnie de théâtre, orchestres avec les enfants et adolescents du territoire. Fédérer le plus largement possible, notamment en développant l'enseignement dans les écoles, la population des jeunes autour d'une aventure humaine et artistique menée par des professionnels de haut niveau, qui partagent les mêmes valeurs
- Une résidence où les adultes et seniors trouvent leur place au travers de ce lien intergénérationnel fortement attisé par le partage, l'amour de l'art, et des rencontres entre professionnels et amateurs

Un Conservatoire qui a pour vocation de devenir *Centre-Ressources* avec une triple mission :

- mise en réseau/montage de projets
- participation à la formation des enseignants
- rôle de développement artistique/centre de documentation
-

Toutes ces missions sont d'autant plus importantes que le canton de Saint-Ciers sur Gironde est zone rurale et pâtit de l'éloignement de Bordeaux (1h00 par l'autoroute).

Une construction pour l'avenir donc, à l'image de ce qui est déjà impulsé sur ce canton dans le domaine social, de la formation professionnelle, ou du tourisme.

Préambule

La Loi du 13 août 2004

La conception des schémas de développement des enseignements artistiques par les départements est prévue par la Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités

locales.

En son article 101, elle précise et clarifie les responsabilités et compétences des collectivités territoriales et de l'Etat en matière d'enseignement artistique :

- les Communes et leurs groupements organisent et financent les missions d'enseignement initial et d'éducation artistique ;
- le Département définit les principes d'organisation des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse, et de l'art dramatique, et participe au financement des établissements d'enseignement professionnel initial ;
- la Région organise et finance le cycle d'enseignement professionnel initial ;
- l'Etat est en charge du classement, du contrôle, et du suivi des établissements d'enseignement artistique ainsi que de l'enseignement supérieur professionnel.

Par ailleurs, cette loi, complétée par l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse, et de l'art dramatique, précise également les missions des établissements d'enseignement artistiques. Ces derniers doivent assurer :

- des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé organisé en cursus ;
- des missions d'éducation artistique et culturelle en privilégiant la collaboration avec des établissements d'enseignement scolaire ;
- des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs.

Elle assigne aux établissements d'enseignement artistique les mêmes missions qu'à un établissement culturel : participer à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, assurer la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques, accueillir des artistes et entretenir des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels et en particulier les structures de création et de diffusion

Appel à projets du Conseil Général de la Gironde (décembre 2011)

Contexte et Enjeux :

La loi du 13 août 2004 définit les responsabilités des collectivités locales et de l'Etat en matière d'enseignement artistique dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre.

Le Conseil Général de la Gironde a réalisé une étude sur « L'état des lieux des enseignements artistiques » en 2006. Cette étude a mis en lumière d'importantes disparités entre les territoires en matière d'accès aux apprentissages culturels, tant en ce qui concerne la qualité de l'offre locale que de ses conditions économiques.

Sur la base de ces constats, le Conseil Général a adopté en 2008 un document cadre fixant ses priorités dans ce domaine. Il entend notamment multiplier les passerelles entre les établissements scolaires et les structures d'enseignement artistique, encourager la mutualisation des moyens à l'échelle des intercommunalités et la mise en réseau des structures ressources à l'échelle départementale, améliorer la qualification et la

professionnalisation des enseignants, et ce dans tous les champs de la musique, de la danse et du théâtre. Ces orientations font actuellement l'objet d'expérimentations sur des territoires test (Haut Entre-Deux-Mers et Créonnais).

Cette démarche fut complétée en 2009 par une enquête portant sur les publics de la politique culturelle du Conseil général. Cette enquête a confirmé à son tour la nécessité de renforcer les liens et les coopérations entre les acteurs de la vie locale, au croisement des politiques culturelles, éducatives, sociales et territoriales.

Le 03 juin 2010 la signature d'une convention a formalisé le partenariat entre le Conseil Général de la Gironde, la DRAC, l'Education Nationale dans le cadre d'un plan départemental de développement de l'éducation artistique et culturelle.

L'ensemble de ces éléments a conduit le Département à reconsidérer le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques initial et à l'orienter vers un Schéma Départemental des Apprentissages Culturels encourageant la participation active des habitants à la vie culturelle locale, notamment par l'intermédiaire des pratiques en amateur, en prenant en compte plus largement toutes les étapes de l'apprentissage ; de la sensibilisation aux pratiques amateurs collectives, toutes les générations et les différents domaines artistiques et culturels.

Ces enjeux forts de l'action publique s'intègrent dans le Schéma Départemental des Apprentissages Culturels qui doit permettre de développer la socialisation et la participation citoyenne, notamment des plus jeunes, dans une véritable optique d'éducation populaire :

- par une dynamique territoriale qui, par la mobilisation des acteurs institutionnels, locaux et associatifs, la mutualisation et la mise en réseau des moyens favorisera une meilleure prise en charge des apprentissages culturels de jeune, et un meilleur ancrage de ces pratiques dans la vie locale. Pour ce faire, il s'agira d'encourager la transversalité des politiques en matière de jeunesse, de solidarité, de culture et de vie associative au sein des diverses collectivités locales.

- par la qualité de l'accompagnement artistique et pédagogique de ces pratiques, en prenant en compte la diversité des esthétiques, l'innovation, les savoirs faire spécifiques permettant un enrichissement mutuel et la mobilisation des ressources existantes. Il s'agira de favoriser la valorisation des professionnels du champ culturel, la qualité et la diversification des enseignements, en développant la collaboration avec les Pôles Ressources reconnus au plan départemental en tant qu'outils de développement local et de professionnalisation des intervenants.

I-Synthèse du diagnostic

La Communauté de Communes de l'Estuaire est constituée de 11 communes et compte 11 800 habitants

□ Caractéristiques principales pour la CCE

Au total, 140 personnes se sont inscrites à des cours organisés par une des quatre écoles de musique de la CCE en 2010/2011, soit **1 inscrit pour 84 habitants**. Cet effectif a peu évolué sur ces dernières années.

Un temps de présence des élèves de **3 années scolaires** en moyenne sur ces cours révèle une **fidélisation insatisfaisante** réalisée par ces écoles de musique, compte tenu des temps nécessaires à l'apprentissage d'un instrument pour une pratique individuelle, et à fortiori pour une pratique collective.

L'ensemble des écoles de la CCE emploie **10 professeurs de musique** au total sur un temps cumulé de **4,6 équivalents temps plein**. Ces écoles totalisent 90 heures de cours hebdomadaires rémunérés, soit **0,64 heure/élève**.

□ Repères nationaux/repères haute-Gironde :

- Seules **10% des EMMA comptent moins de 300 élèves**
- Les écoles de musique des CC de Blaye et du Cubzaguais comptent en moyenne 237 élèves, soit **1 élève pour 67 habitants**
- La moyenne d'heures hebdomadaires de cours rémunérées par élève des EMMA représente **0,61 heure/élève**
- Seules **14% des EMMA comptent moins de 20 professeurs**
- Les structures de Blaye et du cubzaguais comptent chacune **18 professeurs**
- Seules 22,5% des EMMA proposent moins de 15 disciplines instrumentales
- Les structures des CC de Blaye et du Cubzaguais comptent en moyenne **15 disciplines instrumentales**

1- Données sur les structures d'enseignement artistique musical

1.1. *Carte de répartition des structures d'enseignement artistique musical*

Saint-Ciers sur Gironde : 1 école de musique municipale

Etauliers : 1 association Salomé

Braud et saint-Louis : association USB

Reignac : cours privé de piano

4 ensembles musicaux associatifs :

Ensemble orchestral de Marcillac

orchestre à plectre de Saint-Ciers

Music Band en pays Gabaye de saint-ciers

Groupe chantant Amies-voix domicilié à Saint-Palais

1.2 Les tranches d'âge

- **de 6 ans : 2%**

- 6 à 9 ans : 34%
- 10 à 13 ans : 30%
- 14 à 17 ans : 14%
- 18 à 29 ans : 9%
- 30 à 60 ans : 9%
- + de 60 ans : 1%

1.3 L'origine géographique des élèves

Gironde hors CCE : 14%
 CCE hors communes d'implantation : 35%
 Commune d'implantation de l'école : 42%
 Charente maritime : 9%

1.4 Profil des publics

Professions intermédiaires : 33%
 Employés : 14%
 Ouvriers : 3%
 Retraités : 2%
 Sans activité professionnelle : 9%
 Agriculteurs : 9%
 Commerçants artisans : 13%
 Cadres, professions intell. Supérieures : 17%

1.5 Les cours d'instruments dans le territoire

Batterie : 8
 Accordéon : 4
 Piano : 42
 Mandoline : 15
 Guitare : 45
 Flûte traversière : 4
 saxophone : 8

II - Un Conservatoire qui naît de ses territoires

Construire un maillage territorial fort en organisant la vie et l'activité de l'école sur l'ensemble des 11 communes de la Communauté de Communes de l'Estuaire.

1/Territoire géographique : Canton de St Ciers sur Gironde, Pays de Hte Gironde, Département, Région, National voire International

- Objectif prioritaire** :

Constat : 3 communes sur 11 sont concernées par une activité d'enseignement musical

La couverture géographique est à parfaire

Optimiser l'utilisation des structures déjà existantes : Ecole de Saint-Ciers, salle des fêtes de Marcillac, tous les équipements de la CCE, les crèches, les écoles...

- Développer le partenariat avec le milieu scolaire

- Structurer le parcours culturel et artistique des enfants et des jeunes
- Développer un dispositif pour compenser le handicap géographique d'accès à la pratique d'activités artistiques
- Prévenir le blocage engendré par un complexe d'ordre social envers les structures d'enseignements artistiques
- Promouvoir un accès plus démocratique à la pratique
- Faciliter l'intervention d'artistes professionnels en milieu scolaire
- Améliorer et développer les rencontres entre milieu scolaire et milieu professionnel
- Développer l'accès à la pratique

Une formation des enseignants sera à mettre en place pour leur donner les clés d'intervention en milieu scolaire. Cela pourrait être une des missions de Pôle-Ressource.

Identifier les centres ressources spécialisés dans des domaines différents et complémentaires :

- Musiques actuelles : Saint-Ciers, Reignac
- Chant : Saint-Ciers, Marcillac
- Piano : Saint-Ciers, Etauliers
- Cordes pincées : Saint-Ciers
- Danse : Reignac, Saint-Ciers
- Orchestres : Marcillac, Braud, Saint Caprais, Saint-Ciers...
- ...

Tous ces centres ont un rôle à jouer pour proposer des actions de diffusion et participer à l'animation locale

Actions vers et dans le canton, instaurer des projets en partenariat avec l'extérieur : éducation nationale, associations, collectivités territoriales... multiplier les opérations conjointes avec les secteurs associatif comme les orchestres communs.

D'une façon générale, les différents centres de ce conservatoire doivent favoriser des liens avec les pratiques amateurs en participant à leurs développements notamment dans l'accompagnement artistique :

- Dans le domaine des musiques actuelles, une convention entre le conservatoire et la Rock School Barbey de Bordeaux, prévoit l'accompagnement de groupes locaux ;
- Au niveau du théâtre, les partenariats possibles sont envisagés avec les chantiers-Théâtre de Blaye et de l'Estuaire, le Collectif Gaspard, le Théâtre du Passeur ;
- Pour le chant, l'Ensemble Sagittarius, et la chorale Jauffré Rudel à Blaye sont des interlocuteurs.

Le Conservatoire de l'Estuaire se positionnera dès son ouverture en centre de formation pour professionnel avec la possibilité pour des pianistes d'acquérir une compétence d'accompagnateur piano

□ **Concertation :**

Avec l'ensemble des structures d'enseignement du canton et du Pays de Haute Gironde qu'elles soient territoriales ou associatives, dans le but d'établir un **schéma pédagogique de territoire** épaulé par le CRR, le Pôle d'enseignement supérieur de Bordeaux et le Conseil Général.

□ **Création :**

D'un réseau sur l'ensemble du territoire et d'un **Conseil Pédagogique de territoire** réunissant tous les responsables pédagogiques des structures d'enseignement artistique sur l'animation de ce réseau

- **Instauration d'un comité de pilotage stratégique :**
composé d'élus, DGS, DGA, Direction de conservatoire...pour définir la politique artistique du territoire
- **Installation du conservatoire dans des locaux supplémentaires :** répartis sur tout le territoire du canton (Collège, écoles, salles des fêtes, CFM, crèches, centres de loisirs, locaux de la CCE...)

2/ Territoire démographique : Toucher toutes les populations (crèches, scolaires, adultes, seniors) de tous les milieux, de toutes les origines, accueillir les pratiques amateurs constituées

- Mise en place d'une politique tarifaire prenant en compte les quotients familiaux
- Proposer différents parcours de formation, reflet d'une véritable politique favorable à l'élargissement du public
- Répondre à la diversité des demandes par la structuration d'un véritable accueil en direction des demandes de formation qui s'expriment plus tardivement et du public adulte
- Créer des malles pédagogiques pour l'éveil musical élaborées par les structures d'enseignement spécialisé pour répondre à la demande formulée au niveau des structures de la petite enfance
- Recrutement de DUMISTE, Danseur, Directeur de troupe de théâtre pour intervenir dans les écoles primaires du canton afin d'assurer une large diffusion de l'éveil musical, chorégraphique et artistique
- Consolidation du partenariat avec l'Education Nationale
- Recherche de nouveaux publics
- Etre pôle ressource pour les pratiques amateurs notamment par l'accueil, l'accompagnement pédagogique et le conventionnement
- Faciliter l'accès matériel aux enseignements artistiques :
- Développer des parcs instrumentaux pour le prêt aux familles qui ne peuvent pas acheter des instruments
- Multiplier les centres d'enseignements sur le canton
- Mettre en place des moyens de transport pour faciliter l'accès aux jeunes ne pouvant se déplacer
- Faire un état des lieux des salles qui pourraient être mises à disposition des enseignements artistiques et des pratiques amateurs

3/ Territoire esthétique : soutenir et développer les esthétiques existantes en cohérence avec les besoins potentiels des pratiques collectives et créer les disciplines manquantes (Vents, Cordes frottées, chant, Musiques actuelles...)

- L'offre au sein des écoles de musique municipales et associatives portant uniquement sur la musique, ouvrir au sein du conservatoire des départements danse et théâtre :
Construire un partenariat avec des structures professionnelles, soutenu par des conventions (Association danse Terpsichore à Blaye, Cécile Bayle, Directrice de troupe théâtrale...)
- Recrutement et formation de troupes de théâtre et de danse auprès des écoliers et

collégiens pour participer au projet artistique global du conservatoires (Idem pour former un orchestre à cordes). Ex : *Josette BAÏZ en danse à Marseille, Gustavo DUDAMEL et son orchestre Il Systema au Venezuela*

- Ouverture esthétique maximum, non cloisonnée
- Objectif de croisement entre esthétiques
- Favoriser l'implantation de nouveaux professeurs : favoriser la mutualisation d'une équipe d'enseignants travaillant sur plusieurs structures. La diversification des esthétiques pourrait bénéficier de cette plate-forme, un groupement d'employeurs pourrait solliciter des enseignants de disciplines peu communes pour travailler et effectuer plusieurs heures dans divers établissements

4/Territoire didactique : de l'initiation à la pratique amateur de haute qualité mais aussi la formation vers un enseignement supérieur

Construire l'identité de l'établissement : l'enjeu est de définir une identité forte autour d'un projet artistique global porté par la Direction, l'équipe pédagogique et le bureau d'action culturelle

La Formation Musicale doit être centrale au sein de l'enseignement du conservatoire.

Elle doit être dispensée en présence des professeurs d'instruments de manière à ce que l'enseignement et l'éducation musicale ne soient plus dissocier.

Le but est d'enthousiasmer les élèves et de construire un cycle II (inexistant aujourd'hui sur le territoire suite aux abandons des élèves dégoûtés par un enseignement cloisonné et rébarbatif). Cycle II pouvant évoluer vers des démarches d'invention (écriture, improvisation, arrangement, composition) qui auraient été initiées en premier cycle.

Moyen :

Trouver la personne ressource, un professeur de Formation Musicale diplômé et sensibilisé à cette vision d'une FM, noyau de l'enseignement, et impulsant la vie pédagogique de l'établissement

Trois cursus : Un véritable parcours en cycle et des parcours non diplômant

□ **Cursus Classique : La Gamme**

Cours individuel + Formation Musicale + Pratique collective (3 cycles finalisés par des examens)

□ **Cursus Ateliers : A la Carte**

Cours semi-collectif et collectif

□ **L'Apprentissage de la musique par l'Orchestre**

Cours de FM et d'instruments par l'intermédiaire de la pratique orchestrale

Structurer le Conservatoire par départements pédagogiques coordonnés par la Directrice :

Vents, cordes, voix, pratiques collectives, musiques actuelles...)

III-La pédagogie et la diffusion

Un dialogue permanent entre l'espace d'enseignement (la pédagogie) et l'espace du concert ou du spectacle (la diffusion)

1/La nature et l'enjeu de ce dialogue

- Une pédagogie évolutive qui intègre le lieu du spectacle vivant dans son processus de formation
- Une politique de diffusion et d'action culturelle qui trouve sa cohérence grâce à un ancrage plus affirmé dans la pédagogie

2/Les objectifs

- Former le public et les artistes amateurs de demain, acteurs principaux du spectacle vivant sur le territoire, dans un esprit d'ouverture artistique et d'exigence qualitative
- Avoir une politique cohérente de formation, de diffusion, et d'action culturelle, tant au niveau du message artistique qu'au niveau du territoire (Canton, Pays de Haute Gironde, département, région...)

3/Les moyens à mettre en œuvre

- Des outils structurels :

Création du Bureau d'Action Culturelle

Association étroite des musiciens intervenants en milieu scolaire au Bureau d'Action Culturelle et à ses diverses initiatives (programmation, actions sur le territoire, partenariats)

- *Constituer une équipe de professionnels qualifiés*
Améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer le niveau de formation des élèves
Faciliter l'irrigation du territoire par le développement de compétences des professeurs :
mise en place d'actions de formation adaptées

- *Des initiatives diverses à l'échelle du territoire pour tous les publics favorisant les ponts entre pédagogie et diffusion :*
 - *Fédérer des projets de diffusion et d'action culturelle*
 - *Favoriser les projets de diffusion qui ont un volet pédagogique*
 - *Développer des initiatives qui placent l'écoute au centre du processus pédagogique*
 - *Inventer des initiatives nouvelles qui créent des ponts durables vers les nouveaux publics (orchestres à l'école, à cordes, ateliers théâtre, danse, projets favorisant les croisements esthétiques, développement d'ateliers de pratiques artistique...)*
 - *Favoriser la présence de créateurs par des commandes ou des résidences*
 - *Mise en place de Master-Classes en partenariat avec les autres conservatoires du département et départements limitrophes*
 - *Renforcer les partenariats de diffusion et d'accompagnement pédagogique avec toute structure extérieure qui s'inscrit dans cette démarche visant à relier la théorie et la pratique*
 - *Mettre en situation les élèves du conservatoire et contribuer à l'animation culturelle sur tout le territoire*
 - *Développer et renforcer qualitativement les liens avec les pratiques amateurs qu'elles soient constituées dans ou hors du Conservatoire*
 - *Participer et organiser des événements autour de la recherche pédagogique et de la diffusion*
 - *Instaurer une politique de communication pertinente et inventive qui témoigne de la richesse de la vie pédagogique et artistique de l'établissement et permette de nourrir les liens avec le territoire (associations, écoles, collectifs de jeunes artistes créateurs, festivals...) mais aussi les petites et grandes structures régionales et nationales qui alimentent toute l'action pédagogique et l'action culturelle (Opéra de Bordeaux, CRR de Bordeaux, Pôle d'enseignement supérieur de Bordeaux (ancien CEFEDM), Rock School*

IV- Le Conservatoire : un Cœur Culturel au sein du territoire

Un établissement qui irrigue sa région et crée un réseau fort entre les différents acteurs culturels et la population

1/ Une transversalité verticale interne

- Un conservatoire qui forme des artistes et décloisonne les pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales
- Des départements artistiques qui travaillent ensemble au service d'un projet artistique global

2/ Une transversalité horizontale

- Un conservatoire qui «nourrit»les différents services de la CCE, Crèche, RAM, Education Nationale, CFM, Centre de Loisirs, Maison de retraite, EVA...

3/ Une transversalité étoilée

- Un conservatoire qui agit comme pôle ressource pour la population, les artistes amateurs, troupes de théâtre...
- Un conservatoire qui se positionne en tant que **Résidence Artistique** en soutenant et en renforçant le partenariat avec les associations locales
- Un établissement force de proposition et structurant une politique culturelle de territoire

4/ Une transversalité entre conservatoires et instances de recherches nationales

- Collaboration aux instances nationales** sur les recherches en matière d'éducation et d'enseignements artistiques avec le CANOPEEA (mise en place d'une intelligence collective, mise en commun de travaux de recherches, assises nationales et régionales...)

Thèmes à proposer par le conservatoire de l'Estuaire lors des séances de travail sont les suivants :

- Le temps de l'enfant*
- La mission des musiciens intervenants*
- L'articulation entre les pratiques amateurs en temps scolaire et hors temps scolaire*
- L'ouverture de l'éducation artistique aux différentes disciplines*

- Partenariat fort avec les autres écoles de musique et conservatoires**

d'enseignements artistiques au niveau départemental et régional :

Mise en réseau des équipes pédagogiques, mutualisation du matériel et du savoir-faire, mise en place de résidences d'artistes et de master-classes, échanges professionnels inter-établissements, réflexion collective, partage d'expérience

L'objectif :

développer une cohérence pédagogique entre les structures d'enseignement artistique, et de développer une expérimentation pédagogique

Les moyens :

la mise en place d'outils faciliterait l'échange d'informations ainsi que l'animation d'un programme de rencontres professionnelles de l'enseignement artistique

Création d'un répertoire des différentes écoles et de leurs activités

Engager différents chantiers de réflexion : objectifs et contenu à atteindre en fin de 1^{er}

cycle, grille commune d'évaluation

Donner la possibilité aux élèves ainsi qu'aux enseignants, de se retrouver entre écoles pour jouer ensemble et ainsi leur donner la possibilité de s'auto-évaluer

Le Conseil Général aurait un rôle de coordinateur pour faire vivre le réseau et accompagner les groupes de concertation

- Partenariat avec les structures sélectionnées par le Conseil Général dans le cadre de l'appel à projets

Conclusion

L'ouverture de ce conservatoire d'enseignements artistiques de l'Estuaire est un projet soutenu par le Conseil Général dans le cadre de l'appel à projets du CG de Gironde. Dans son schéma départemental des apprentissages culturels, le Conseil Général appelle à «renforcer les liens et les coopérations entre les acteurs de la vie locale, au croisement des politiques culturelles, éducatives, sociales et territoriales ». Ce schéma encourage « la participation active des habitants à la vie culturelle locale, notamment par l'intermédiaire des pratiques en amateur... »

Ce schéma est parfaitement en adéquation avec les valeurs de l'agenda 21, fortement soutenu et mis en place par le canton de Saint-Ciers sur Gironde et son Président, Mr Philippe Plisson.

L'agenda 21 de la culture, quant à lui, a conforté cette idée que l'avenir de l'être humain ne se fera pas sans la culture, et en a fait en 2004 à Barcelone son quatrième pilier du développement durable.

Ce conservatoire ouvert et faisant corps avec son environnement, aura un impact pour le développement local, notamment sur les zones rurales isolées, sur une partie de la population analphabète avec des ateliers musiques de tradition orale au sein du Centre de Formation Multi-Métier de Reignac, sur son territoire de façon générale.

Sa structure originale, l'absence de bâtiment central au milieu du canton, apporte à cette structure éducative et culturelle une très forte assise territoriale qui va permettre de sensibiliser un vaste public. Non seulement les enfants mais les parents seront acteurs de ce conservatoire par l'intermédiaire des ateliers parents-enfants de la Maison de l'enfant et de la famille.

Le corps du conservatoire sera matérialisé par son équipe pédagogique animée du même esprit artistique, pédagogique et humain. Elle incarnera la mission de service public de cet établissement et contribuera dans une démarche de démocratisation culturelle à répondre à l'attente des publics, à la participation à la vie locale, au développement et l'accueil des pratiques artistiques en amateur.

Gageons que ce conservatoire saura impulser une dynamique, cœur d'un réseau local, départemental, régional et national, pour le plus grand bénéfice de sa population et la satisfaction de ses responsables éducatifs, culturels et politiques.

Laurence LOURY

Directrice du Conservatoire d'Enseignements Artistiques de l'Estuaire